



# UNION INTERPARLEMENTAIRE

5, CHEMIN DU POMMIER  
CASE POSTALE 330  
1218 LE GRAND-SACONNEX / GENÈVE (SUISSE)

TELEPHONE (41.22) 919 41 50 - TELECOPIE (41.22) 919 41 60 - E-MAIL [postbox@mail.ipu.org](mailto:postbox@mail.ipu.org)  
ADRESSE TELEGRAPHIQUE : INTERPARLEMENT GENEVE

## DECLARATION

### **Dialogue de haut niveau de l'Assemblée générale sur le financement du développement**

**prononcée par M. Kobsak Chutikul, parlementaire (Thaïlande), membre du Comité de pilotage de la Conférence parlementaire UIP-Parlement européen sur l'OMC**

***Nations Unies, New York  
30 octobre 2003***

Monsieur le Président,

L'UIP n'a pas ménagé ses efforts pour agir dans le prolongement de l'agenda des Nations Unies en matière de développement, notamment la mise en œuvre concrète du Consensus de Monterrey, et pour enrichir cet agenda. Elle s'est efforcée d'apporter un éclairage parlementaire à la question très épineuse de l'absence de développement économique et social de nombreuses régions.

S'agissant du dossier du commerce libre et équitable, nous continuerons à faire pression sur nos représentants aux négociations commerciales pour qu'ils relancent l'action de l'OMC et mettent fin aux subventions et autres politiques commerciales mercantilistes ayant concouru au sous-développement.

En ce qui concerne les flux d'aide publique au développement alimentés par les Etats riches, nous continuerons à faire pression sur les gouvernements pour qu'ils fassent preuve d'une plus grande volonté politique et sur nos collègues parlementaires pour qu'ils allouent les crédits nécessaires.

En ce qui concerne la nouvelle architecture financière internationale, nous continuerons à plaider pour la création d'un Conseil de sécurité économique et social, et à tenir la communauté internationale comptable de la gestion durable de notre planète.

Monsieur le Président,

Depuis Monterrey, l'Union interparlementaire a promu une action parlementaire de soutien à l'application concrète du consensus. Plus récemment, nous avons invité nos Membres à faire rapport sur les mesures prises à cette fin. Ce travail n'est pas achevé mais je me propose de vous décrire rapidement les principaux éléments qui en ressortent.

- L'un des points mis en évidence par cette enquête est que les parlements sont de plus en plus nombreux à créer des mécanismes leur permettant de mieux traiter les questions de développement. Plusieurs pays développés ont mis en place des commissions parlementaires de la coopération chargées de passer au crible les politiques de développement, d'inspecter et de suivre les projets de développement et de nouer un dialogue plus constructif avec les institutions financières internationales. Ces commissions ont de plus en plus souvent pour mandat de passer en revue les projets de loi sous l'angle du développement.
- Les parlements des pays en développement s'impliquent de plus en plus dans les dossiers du développement durable. Nombre d'entre eux estiment qu'il leur appartient désormais d'examiner les accords en cours de négociation ou conclus entre leur gouvernement et les institutions internationales ainsi qu'avec les donateurs, et ils entendent avoir un dialogue direct avec ces derniers. A l'UIP, nous sommes fermement convaincus que, comme cela est énoncé au paragraphe 11 du Consensus de Monterrey, *«des institutions démocratiques solides répondant aux besoins de la population et des infrastructures améliorées sont indispensables pour maintenir la croissance économique, réduire la pauvreté et créer des emplois»*.
- Etant donné que pour être efficace, le développement doit être axé sur l'être humain, nous considérons à l'UIP que les élus ont un rôle naturel et fondamental à jouer en la matière et nous veillerons à jouer un rôle toujours plus utile en liaison avec les Nations Unies.
- Enfin, Monsieur le Président, les informations que nous avons reçues des parlements à travers le monde indiquent clairement que ces derniers mettent l'accent sur la nécessité de lutter contre la corruption. Les rapports font apparaître une tendance quasi-universelle dans les parlements au renforcement des lois et règlements ayant pour objectif premier de combattre la corruption. Il s'agit là d'une évolution importante à mes yeux qui sera, je l'espère, saluée et soutenue par le système des Nations Unies.

Je vous remercie.